



ORANGE, le 2 Mai 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

**PORTANT REGLEMENTATION TEMPORAIRE
DE LA CIRCULATION ET DU
STATIONNEMENT DES VEHICULES**

**AVENUE DES THERMES ANGLE RUE LOUIS BRAILLE –
CHEMIN GUE DE BEULIEU ANGLE ROUTE DE
CADEROUSSE -**

D. A. C.

**DIRECTION DE L'AMENAGEMENT
ET DU CADRE DE VIE**

Gestion du Domaine Public

La Mairie d'Orange informe :

- Pendant toute la durée des travaux de réparation de conduites France Telecom ; **174 Avenue des Thermes angle Rue Louis Braille et Chemin Gué de Beaulieu angle Route de Caderousse**, la circulation des véhicules de toutes sortes sera alternée et établie avec un sens unique commandé par un pilotage manuel.

La circulation des véhicules de toutes sortes pourra être momentanément perturbée, selon les besoins du chantier.

Les véhicules en infraction seront mis en fourrière sans préavis.

- Les présentes prescriptions prendront effet à compter du 13 Mai 2019 et seront valables jusqu'à la fin des travaux, dont la durée prévisible est de 2 semaines, sous l'entière responsabilité de la Société SET TELECOM d'AUBIGNAN.